



Mondial de Montaignu Football
Stade Claude Bétard - Mars 2016



CARNAVAL DES ECOLES
Un défilé haut en couleurs !



RESTAURATION DES BANCS PUBLICS - Avec les bénévoles !



CHOUETTE, C'EST LE PRINTEMPS !



À l'entrée du printemps, il me revient de vous parler **TRAVAUX**. Depuis peu, le vote du budget 2016 a validé les orientations proposées par la commission travaux.

Cependant, avant de les développer, permettez-moi de mettre en avant et de remercier très sincèrement l'ensemble des personnes membres des différentes associations, qui ont participé activement à notre première **opération solidarité**. Cette expérience est un véritable succès, qui a permis de restaurer la trentaine de bancs publics, le tout dans un réel esprit convivial, avec un travail rigoureux et de grande qualité.

Avec cette nouvelle jeunesse retrouvée, nos bancs vont prochainement être remis en place dans les différents points de la ville, pour le plaisir de tous, donnant toute possibilité de détente et de repos dans notre cité. Alors encore une fois un **GRAND MERCI** à vous tous qui avez répondu favorablement à cette action citoyenne.

L'année 2016 va être l'année du lancement de gros travaux :

Voirie définitive du lotissement du Chapeau Rouge

Après une réunion avec les riverains le 31 mars dernier, les consultations et analyses des offres d'entreprises sont en cours et devraient nous conduire à un début de travaux en juin pour se terminer en septembre.

L'église

L'étude « diagnostic faisabilité » remise par notre architecte en décembre 2015, révélait des désordres apparents sur différentes parties de l'édifice et préconisait des travaux d'urgence et prioritaires, estimés à 1 million d'euros. A notre demande, un redécoupage par phases d'interventions, mais aussi en fonction d'un montant avoisinant les 83 000.00 euros HT par an, vient d'être réalisé par l'architecte et sera présenté à la sous-commission église (paroisse) prochainement, afin de débiter les travaux dans l'année.

L'accessibilité

L'agenda d'accessibilité programmé de nos établissements et installations recevant du public, a été approuvé par Monsieur Le Préfet, sur 3 périodes de 3 ans. La sous-commission accessibilité se réunira dans les prochaines semaines, afin de valider les sites prioritaires concernés, pour un démarrage des travaux début du 2ème semestre 2016.

Voirie générale

Selon une expertise, de nombreux travaux de réfection des routes et trottoirs seraient à réaliser ; estimation à 1 million d'euros. L'année 2016 sera axée principalement sur la rénovation de plusieurs trottoirs de la ville, renforçant ainsi la sécurité piétonne.

La mise en place de « **point à temps** » sera tout de même réalisée sur l'ensemble de la voirie. Cette technique permet de réparer ponctuellement la chaussée, tout en lui redonnant de l'étanchéité.

Force est de constater que, malgré un contexte financier difficile, nous sommes dans **une dynamique de projets**, nous la faisons dans la maîtrise, en fonction de nos capacités et dans le respect des équilibres de notre ville. Je termine mon propos en remerciant les membres de la commission travaux qui ne cessent de remettre de l'énergie et des idées au service de notre ville et de ses citoyens, mais aussi remerciements **aux agents des services techniques** qui, par leur professionnalisme, répondent au mieux à nos attentes, au plus près de vous sur le terrain.

Nicolas MAUPETIT,
Adjoint aux travaux

« La réussite appartient à tout le monde.
C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite »

Franck Piccard

Sommaire

Edito P.2

INFORMATIONS COMMUNALES

Michel Bironneau, nouveau conseiller municipal P.3

EHPAD du Bon Accueil P.3

Mise à l'honneur d'élèves de 3^{ème} des collèges P.3

Décret relatif au stationnement P.3

TRAVAUX P.4

FINANCES

Budget principal 2016 P.5

Investissement P.5

ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

Ecole du Chat Perché P.6

CME, sensibilisation aux premiers secours P.6

Site Internet et lettre d'information P.6

CADRE DE VIE P.7

NOUVELLES VITRINES

Cabinet ostéopathe P.8

L'Effet Chrysalide P.8

Jeunes Sapeurs Pompiers .. P.8

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Club Nautique P.9

Athlé Bocage Vendée P.9

AGENDA

..... P.10-11

HISTOIRE P.11-12



Accédez à notre site Internet en flashant ce QR Code !

INFORMATIONS COMMUNALES

Michel Bironneau, nouveau conseiller municipal



Lors de la séance du **conseil municipal du 9 février 2016**, Monsieur le Maire informe, suivant le courrier reçu le 16 décembre 2015, que Madame Marilyne PERIER a démissionné de son poste de conseillère municipale. En conséquence, compte tenu des élections qui se sont déroulées le 23 mars 2014, et des choix ultérieurs, **Monsieur Michel**

BIRONNEAU a accepté de remplacer Madame Marilyne PERIER au sein du conseil municipal.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis. Le Conseil accepte d'ajouter à l'ordre du jour la nomination de Monsieur Michel BIRONNEAU dans les différentes commissions.

Monsieur BIRONNEAU souhaite intégrer les commissions suivantes : Finances / Travaux Bâtiments / Urbanisme-Permis de construire / Foires et marchés

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Michel n'est pas un inconnu pour beaucoup de Châtaigneraisiens. Il y a été artisan tapissier-décorateur, avec son épouse, de 1980 à 2015 avant d'y prendre sa retraite.

Bienvenue à Michel au sein de l'équipe municipale !

Mise à l'honneur d'élèves de 3^{ème} des collèges



En 2015 les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont voulu mettre en place un encouragement pour les jeunes.

Le choix s'est porté sur la mise à l'honneur des jeunes de La Châtaigneraie admis au Brevet des Collèges.

Une réception a eu lieu à la Mairie le vendredi 18 décembre afin de les féliciter. C'est le premier examen officiel et il est important pour le jeune.

Le diplôme national du brevet met pour la première fois les élèves en situation d'examen. Il sanctionne la formation suivie tout au long de la scolarité de l'école primaire au collège. Véritable examen, il se déroule anonymement, porte sur les mêmes sujets nationaux, marque l'égalité de traitement entre tous les jeunes.

Moment symbolique, il marque l'entrée dans une autre scolarité. Quatorze jeunes de La Châtaigneraie ont été reçus au Brevet des Collèges (sur les 2 collèges) : Apolline BERLAND / Valentin BOIT / Benjamin CHATELIER Chiara FASOLI / Emilie JOLLET / Hugo GODREAU / Angélique GOUGAUD / Joshua KOWALSKI / Pauline LACHAUD / Laure MOTHTARI / Erwan QUENTIN-RAYMOND / Louna ROY / Arthur SERAFIN / Laura TEXIER

Félicitations à chacune et chacun, et bon vent !

EHPAD du Bon Accueil

Les travaux du **Bon Accueil** viennent de débuter avec la préparation du chantier pour l'implantation des zones à construire dans un premier temps. Ces travaux entraînent des perturbations au niveau de la circulation rue de La République et rue de La Chapelle à hauteur du cimetière, où la circulation est mise à double sens pour les camions entrant sur le parking du Bon Accueil et ce, pour la durée des travaux.

Deux étapes sont prévues :

1^{ère} étape : la construction de huit chambres, dont quatre pour deux personnes, d'une salle d'animation, d'une zone de soin et d'un espace pour le service administratif.

2^{ème} étape : la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment existant.

Ces travaux vont permettre d'améliorer : le confort, la sécurité, l'esthétique....

Malgré tout, au vu de leur importance et de leur durée, ils vont amener des désagréments aux résidents, aux membres du personnel, aux familles, aux riverains...

Merci à tous pour votre compréhension.



Décret du 2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au stationnement.

Le montant de certaines infractions relatives au stationnement a considérablement augmenté. **Celui-ci est passé de 35 € à 135 €.**

Les amendes concernées sont les suivantes :

- stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur les trottoirs
- stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un passage réservé aux piétons
- stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur une piste cyclable
- stationnement très gênant d'un véhicule motorisé au droit d'une bouche incendie
- stationnement très gênant d'un véhicule motorisé masquant la signalisation routière
- stationnement très gênant d'un véhicule motorisé en amont d'un passage piétons sur une distance de 5 mètres dans le sens de circulation

Le décret ci-dessus est applicable au lendemain de sa publication, soit depuis le 2 juillet, sur tout le territoire, donc dans notre ville de La Châtaigneraie.

Nous conseillons à tous les automobilistes de suivre ce décret, sous peine de verbalisation.

TRAVAUX

Travaux en cours

Le détournement du réseau eaux pluviales du Fief Tardif dans l'enceinte des Ets Charal est en cours suite à un sinistre. Les travaux dont les tranchées atteignent jusqu'à 4 mètres de profondeur, devraient durer 3 semaines.



Les travaux de l'éclairage public se terminent. Un travail important concernant le changement de plus de 120 lampes à vapeur de mercure et la rénovation des armoires électriques, va permettre la diminution du nombre de pannes ainsi que la limitation des coûts de maintenance. La mise en place dans les armoires d'une horloge astronomique va permettre également l'allumage et l'extinction de l'ensemble du parc en simultané. Enfin l'ensemble des secteurs a été revu et uniformisé, tout comme l'horaire d'extinction nocturne qui est passé de 23h à 22h30, toujours dans un souci de réduction de la facture énergétique, et ce, sans gêne pour les usagers.



La réalisation par les agents des services techniques d'un **bloc sanitaire** dans le bâtiment proche du boulodrome, espace de la Gare, se termine. Il ne reste à ce jour que les raccordements eaux usées et électrique. Une étude est en cours afin d'embellir l'ensemble du site selon un aménagement propre et paysager.

Espaces verts : De nombreux parterres ont été créés ou rafraîchis par « nos jardiniers communaux », de belles réalisations qui apportent un embellissement coloré et apprécié.



Notons aussi leur travail sur **le stade de la Gare en collaboration avec Cavac Espace-vert**, qui a permis de mettre à disposition des équipes participant au mondial football de fin mars, une pelouse d'excellente qualité pour le plaisir de tous. Qu'ils en soient félicités et remerciés.



FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2016

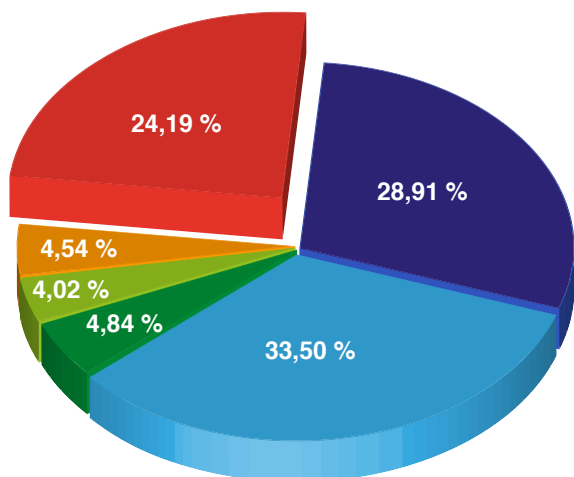
Après 2 années de dépenses « maîtrisées », le budget 2016 offre des **perspectives d'investissement « raisonné »**.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 893 558,78 €. Malgré les baisses successives des dotations de l'Etat et la non augmentation des taux d'imposition, 700 000 € d'épargne brute sont dégagés permettant, en partie, de

financer l'investissement qui se chiffre à 1 220 124 €.

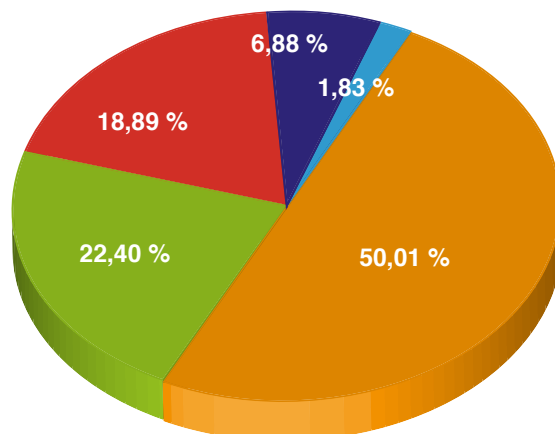
Le **désendettement amorcé en 2014** nous permet aujourd'hui de recourir de nouveau à l'emprunt (300 000 €) pour financer les travaux d'aménagement (voirie et paysagement) du lotissement du Chapeau Rouge.

LES DÉPENSES : 2 893 558,78 €



- Charges de fonctionnement (eau, électricité, travaux d'entretien, ...)
- Charges de personnel
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Dépenses imprévues
- Amortissements
- Dotations à l'investissement

LES RECETTES : 2 893 558,78 €



- Recettes de fonctionnement (location des salles, services périscolaires, ...)
- Autres (produits exceptionnels, atténuation de charges...)
- Impôts locaux
- Dotations de l'Etat
- Excédent antérieur reporté

TAUX D'IMPOSITION 2016 : Taxe habitation 18.06 % / Foncier bâti 20.24 % / Foncier non bâti 45.24 %

INVESTISSEMENT « prévisions 2016 » 1 220 124 € dont :

> Remboursement capital emprunts : 478 673 €

> Travaux de voirie, réseaux et aménagements de terrains : 519 125 €

(lotissement du Chapeau Rouge : 292 000 € ; réseau d'eaux pluviales 129 707 € ; éclairage public : 15 000 € ; voirie générale : 50 000 € ; plantations 1 000 € ; espace de la Gare 11 418 € ; stades 10 000 € ; réserves foncières 10 000 €)

> Bâtiments : 141 600 € (église : 100 000 € ; écoles - salles - espace jeunes... : 11 600 € ; accessibilité : 30 000 €)

> Autres : cimetière : 10 000 € ; véhicules - équipement informatique : 10 000 € ; ...



ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

Ecole du Chat Perché, Une scolarisation des enfants de moins de trois ans encouragée

En France, la quasi-totalité des enfants est accueillie à l'école maternelle à partir de trois ans, mais certains peuvent commencer leur scolarisation dès l'âge de deux ans. Scolariser les enfants avant trois ans, c'est favoriser l'accès à la langue, au langage, à la culture.

A la rentrée 2016-2017, la direction académique de Vendée a décidé de créer **un dispositif pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans** dans le cadre de la structure actuelle des 3 classes de l'école maternelle publique du Chat Perché.

En quelques mots :

- accueil des enfants dès 2 ans dans une classe à effectif réduit, sans critère de propreté.

- rythme, activités, matériel adaptés aux besoins particuliers des enfants de cet âge.

- projet d'accueil et de scolarisation personnalisé élaboré avec les parents pour une entrée à l'école progressive.

En résumé, l'accueil des enfants dès 2 ans c'est leur donner le temps de s'intégrer à l'école pour favoriser leur développement et assurer leur réussite dans les apprentissages tout en impliquant le plus possible les parents.

Renseignements :

Mme Manuela PRAUD

directrice de l'école maternelle du Chat Perché

34 rue des Jacobins

85120 La Châtaigneraie

Tél : 02.51.69.62.23

ce.0850615g@ac-nantes.fr



CME, Sensibilisation aux premiers secours

La commission sécurité du **Conseil Municipal des Enfants** a proposé à ses membres une initiation aux gestes de premiers secours, lors de 2 séances d'une heure. Ils étaient encadrés par Claude Albert, conseiller instructeur, Catherine Arnaudeau et Valérie Artaud, conseillères municipales.



Lors de ces deux séances les enfants ont vu l'importance d'apprécier correctement la situation et de réaliser les gestes de premiers secours de manière appropriée : rester calme, vérifier le pouls, appeler le 18 ...

Ils ont pu également voir comment pratiquer «la méthode Heimlich», comment exercer une pression sur plaie ouverte, comment libérer les voies aériennes, placer la victime inconsciente en Position Latérale de Sécurité (PLS) et enfin ce qu'il convient de faire lorsque la victime est inconsciente et ne respire plus. Tous ces gestes, les enfants ont pu les mettre en pratique à tour de rôle sur un mannequin de taille enfant.

Site Internet et Lettre d'information

Que vous soyez citoyen ou membre d'une association, le site internet de la municipalité a été conçu pour **vous informer sur les actualités municipales** et associatives de votre commune.

Vous pouvez retrouver toutes nos actualités sur la page d'accueil du site, en menu déroulant.

En mars, nous avons mis en place la première lettre d'information qui a pour but de vous faire connaître en priorité nos actualités.

Pour la recevoir, rien de plus simple donnez-nous votre courriel sur **infocommairie@la-chataigneraie.fr**

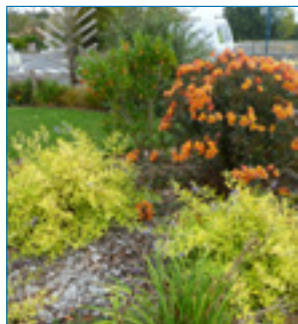
En attendant et si ce n'est déjà fait, allez visiter notre site sur : **www.lachataigneraie.fr**



CADRE DE VIE

Le fleurissement, l'affaire de tous !

Un environnement fleuri, planté, décoré, soigné, marque l'identité d'une ville, d'un village, car c'est la première chose que l'on remarque lorsqu'on la traverse. C'est un atout majeur qui ne dépend que de nous, car fleurir, ce n'est pas seulement embellir, c'est aussi accueillir, partager.

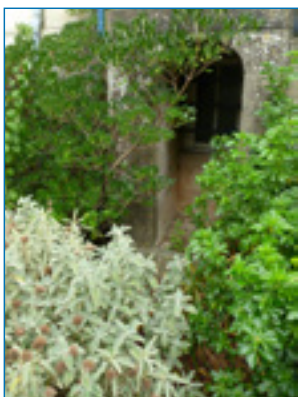


Nous sommes tous acteurs de notre environnement paysager et nos aménagements sont vecteurs de bien-être, de chaleur, de dynamisme,

de convivialité. **Merci** donc à tous les jardiniers qui entretiennent leur terrain, mais aussi les talus et les abords de routes devant chez eux, merci à tous les habitants qui fleurissent leur jardin, installent des jardinières dont chacun peut profiter en se promenant dans notre commune.

La gestion différenciée des espaces verts !

C'est un concept aujourd'hui adopté par de nombreuses collectivités et nous souhaitons également nous engager dans cette démarche avec l'aide du Conseil en Architecture et Urbanisme Environnemental (CAUE) de la Vendée.



La gestion différenciée nécessite un changement de pratiques et du regard que nous portons sur les espaces verts. Un entretien plus « naturel » de nos espaces, ne signifie pas un abandon. Il nous faudra nous réhabituer à voir l'herbe plus haute dans certains endroits, les fleurs champêtres auront

de nouveau leur place dans notre environnement et « les mauvaises herbes » devront être traitées « différemment ». N'oublions pas que nous sommes en zone « rurale » et que

cette ruralité fait partie de notre identité et de notre paysage. Alors laissons la nature s'intégrer au cœur de ville.

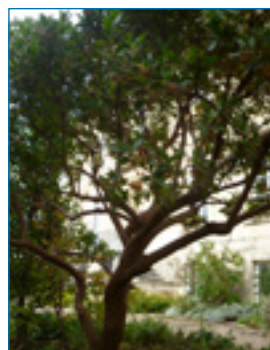
Pourquoi ?

Faire face au nombre toujours croissant d'espaces verts à entretenir (zones économiques, lotissements...), favoriser la biodiversité, supprimer l'usage de produits phytosanitaires, réduire les apports en eau, mettre en valeur notre patrimoine végétal et la richesse de notre flore locale, diversifier nos entités paysagères.

Mais aussi réduire les temps d'intervention de nos agents et les coûts d'entretien.

Comment ?

En mettant en place au cas par cas des techniques particulières et adaptées en fonction du milieu. En d'autres termes, au lieu de traiter tous les espaces sur un mode uniforme, la gestion différenciée s'attache à adapter pour chaque espace vert, un protocole de plantations et d'entretiens spécifiques en fonction de la nature des sols,



du taux de fréquentation, des activités ludiques possibles...

La démarche vise plusieurs objectifs dont l'aménagement de certains espaces plus libres et naturels. (ex : fauche alternative, plantations de vivaces, espaces entretenus par des animaux...)

Le premier travail consiste, avec l'aide du CAUE et du service « espaces verts », à faire l'analyse de l'existant en réalisant

l'inventaire quantitatif de nos espaces, permettant ainsi de localiser les différents espaces publics, de connaître la surface à entretenir, les différentes tâches d'entretien, leur fréquence et le matériel utilisé.

Ainsi, au fil des prochaines parutions de l'info4 et de notre site internet, vous serez informés de l'évolution de cette démarche.

Entretenir de bonnes relations de voisinage

Quelques petits rappels de saison pour entretenir de bonnes relations de voisinage !!!

Le bruit !!! Immanquablement, les travaux de jardinage, bricolage... amènent les nuisances sonores que l'on sait. Il paraît donc important de rappeler les horaires permettant l'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, tronçonneuses et autres machines bruyantes) à savoir :

- du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19 h00
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 19 arrêté préfectoral n° 2013/MCP/06

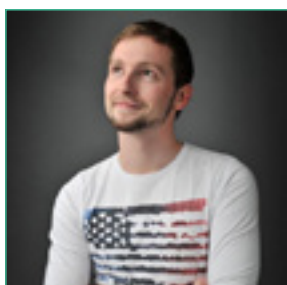
Elagage ! N'oublions pas qu'il est obligatoire d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la visibilité des panneaux...

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. (Articles 671 à 673 du code civil et R161-24 du code de la voirie routière).



NOUVELLES VITRINES

Cabinet ostéopathe



Le cabinet de Fanny BILLAC a été repris par **Thibault VALANCE**, Ostéopathe D.O., diplômé d'une école agréée de Nantes, 6 ans d'études, 4 ans de pratique en cabinet.

Types de consultations : du nourrisson à la personne âgée, en passant par le sportif et la femme enceinte.

Toute personne peut consulter pour des douleurs articulaires,

musculaires, neurologiques. Mais aussi des maux de tête ou de ventre, des vertiges, un stress important, une plagiocéphalie ou des régurgitations chez le nouveau-né... Manipulations ou techniques douces, suivant le motif de consultation et la volonté du patient.

Consultation sur rendez-vous du lundi midi au samedi midi. Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat au : **07.86.95.97.12**

Cabinet situé dans une petite cour près de La Poste au 1 bis Rue du 11 Novembre, LA CHATAIGNERAIE.



L'Effet Chrysalide Un concept nouveau de salon de coiffure avec boutique



C'est un **salon de coiffure** pour homme et femme. Vous êtes accueilli(e) dans un salon au design qui surprend par son originalité.

On va percevoir vos envies et adapter votre coiffure avec les nuances et les lignes qui feront de vous votre meilleur accessoire.

C'est une **boutique** où l'on vous conseille selon votre image et vous propose vêtements et accessoires : foulards, colliers, bracelets....

Vous y trouverez écoute et conseils gratuits pour les adapter à votre morphologie, à vos goûts... Vous pouvez les choisir sur place, dans un hall agréable et coloré.

Horaires d'ouverture

lundi 10h - 18h,
mardi, jeudi et vendredi 9h - 19h,
mercredi et samedi 9h - 13h.

Quartier de la Boule d'Or
78 ter, rue de La République
85120 La Châtaigneraie
Tél : 02 51 52 90 14
Mail : leffet-chrysalide@orange.fr

Jeunes Sapeurs Pompiers du Pays de La Châtaigneraie

L'association des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) du Pays de La Châtaigneraie, a pour objectifs, durant trois années, de préparer, accompagner et former les futurs Sapeurs Pompiers de nos Centres de Secours.

Depuis sa création en 1985, l'association a formé 171 JSP. 102 d'entre eux ont incorporé les centres de secours en qualité de Sapeurs Pompiers, ceux-ci sont répartis ainsi : 41 à La Châtaigneraie, 23 à Mouilleron en Pareds, 16 à Saint Pierre du Chemin ; 15 à La Caillère Saint Hilaire et 7 à Vouvant.

Le 1^{er} président de la section a été le Lieutenant Alain AUGEREAU au CS de Mouilleron en Pareds, avec le soutien matériel et pédagogique du CS de Pouzauges.

La section de JSP du CS de Mouilleron était la dixième section à l'inscription départementale qui, aujourd'hui en 2016, en compte 23 sur les 75 Centres de Secours du Département.

En 1992 le CS de La Châtaigneraie rejoint la section des JSP de Mouilleron sous la présidence de Camille GREGOIRE et ce jusqu'en 1995 : la Section prendra l'appellation Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays de La Châtaigneraie.

En 1995 les Centres de Secours de Saint Pierre du Chemin, La Caillère Saint Hilaire et de Vouvant,

rejoignent la section des JSP du Pays de La Châtaigneraie sous la présidence de Hervé GIRARD ; en 2005 changement de président, Fabrice ROUSSEAU jusqu'en 2010, **Depuis 2010, Samuel GIRARD en est l'actuel président.**

Pour ces 30 années écoulées, on se doit de mettre à l'honneur tous les acteurs dirigeants, encadrants passés et actuels, qui œuvrent en permanence bénévolement pour former les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui seront les Sapeurs-Pompiers de demain, afin que perdurent les Centres de Secours.

Pour tout renseignement :

Samuel GIRARD, Président
1 rue du Levant - 85 120 LA CHATAIGNERAIE
Tél. : 02.51.52.56.03 ou 06.79.95.40.12
Site internet : jsp-paysdelachataigneraie.fr
Facebook : jeunes sapeurs pompiers du pays de la châtaigneraie



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Club Nautique Châtaigneraie (CNC)



Après une année 2015, sans pouvoir occuper la piscine intercommunale de La Châtaigneraie, en raison de la rénovation de celle-ci, le CNC va reprendre ses activités, pour engager la saison estivale 2016.

Le groupe des compétiteurs s'est rassemblé pour un stage organisé pendant la semaine du 11 au 15 avril 2016.



L'ouverture plus précoce de la piscine et sa possibilité de couverture des bassins permettront de débiter les entraînements des nageurs en perfectionnement et des compétiteurs de manière plus régulière, à partir de la fin du mois de mai.

Des informations concernant les créneaux horaires d'entraînements, pour les différentes catégories de nageurs, seront diffusées par le biais de tracts dans les écoles du canton. Ces informations seront également disponibles sur le site du CNC : cnc-la-chataigneraie.com.

La compétition annuelle de natation estivale régionale à la piscine de La Châtaigneraie aura lieu le 17 juillet 2016. Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de joindre le CNC au 02.51.87.86.03, ainsi que par courriel : contact@cnc-la-chataigneraie.com



ABV (Athlé Bocage Vendée) La Châtaigneraie

L'école d'athlétisme est suivie par des enfants de 6 à 10 ans ; les séances sont dispensées chaque mercredi de 17h30 à 18h30 au stade Claude Bétard par beau temps ou bien à la salle Bonséjour.

Les éveils athlé pour les 11/16 ans : les séances ont lieu le mercredi de 18h30 à 19h30, plus deux vendredis par mois de 18h à 19h.

L'objectif est bien une initiation à l'athlétisme sous ses diverses formes : lancers, sauts, courses, relais...

Des compétitions sont programmées en saison hivernale comme le cross, les meetings en salle, et à l'extérieur en saison estivale. Cette année pour compléter, la section ABV propose une initiation adultes en mai pour une ouverture de cette section en septembre.

Pour toute inscription ou renseignements :
Contact : Hervé Brechotteau au 07 68 84 29 06
Courriel : hervé.brechotteau@aliceadsl.fr



AGENDA

MAI

BASKET CLUB LES 3 RIVIÈRES

Lundi 16 mai

Loto - à partir de 13h00 - Salle des Silènes

Réservation au 05 49 65 22 31



ESPACE JEUNES LA CHÂTAIGNERAIE

Samedi 28 mai

Soirée disco - 21h30 - Salle des Silènes



VELO CLUB DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE

Dimanche 29 mai

Section cyclotouristes

Marche - VTT

Salle Clemenceau

Tour du Pays de La Châtaigneraie

Épreuve nationale junior

Sur le site Intermarché

Départ 14h et arrivée 17h

Bar et sandwiches

Organisé par le Vélo club du Pays de La Châtaigneraie.

EXPOSITION

du 21 au 27 mai

Salle Félix Lionnet

samedi 21 de 11h à 18h

dimanche 22 de 15h30 à 18h

mercredi 25 de 15h30 à 18h

Vendredi 27 de 16h30 à 18h



JUIN

LA BOCAG'AIRE

Samedi 4 juin 2016 et mercredi 8 juin 2016 à partir de 13h30 - concours de pétanque

Terrain Michel CHAIGNEAU

CHEMIN DE LA DANSE

Vendredi 10 juin, samedi 11 juin, samedi 18 juin et dimanche 19 juin - Gala de danse - Espace Belle Epine

CLUB NAUTIQUE

Samedi 11 juin 2016

inauguration de la piscine

Piscine du Pays de La Châtaigneraie

AEC LA CHÂTAIGNERAIE

Vendredi 24 juin 2016

Journée parasol - à partir de 12h30

Place de la République ou salle Belle Epine

Réservation au 02 51 00 32 33

JUILLET

FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Dimanche 3 juillet

Salle Clemenceau

Organisée par la FCPE

COURSES DE BALEINIÈRES

Dimanche 3 juillet 2016

Championnat du groupement des baleinières de Vendée Amateurs :

=> par équipe de 8

=> inscriptions au : 06 78 84 35 50 /

06 73 70 64 60 avant le 25 juin 2016

=> tarif par équipe : 40 €

Lieu : Base de loisirs de l'Etruyère à la Tardière

Horaires : à partir de 11 h

Restauration sur place

Organisé par l'Amicale des sapeurs

pompiers de la Châtaigneraie

Bénéfices reversés à France Parkinson

AEC LA CHÂTAIGNERAIE

Dimanche 10 juillet

Vide grenier et marché artisanal de 7h00 à 19h00

Centre ville (place des Halles, place de La République, rue du Commerce, rue St Jean...)

Restauration rapide, bar

Réservation au 02 51 00 32 33

www.aec-lachataigneraie.fr



CLUB NAUTIQUE DE LA CHÂTAIGNERAIE

Dimanche 17 juillet

Compétition de natation

Piscine du Pays de La Châtaigneraie

THÉÂTRE

Vendredi 29 juillet

«La clarté et autres bilogues» de Jean-michel Ribes.

Amphithéâtre Belle-Epine à 20h30.

La commission culturelle de La Châtaigneraie en partenariat avec la troupe de théâtre «L'Envol».



PROGRAMMATION CULTURELLE VENDÉTHÈQUE



AVRIL À JUILLET 2016

EXPOSITION « BEAUTE D'AFRIQUE, CULTURE ET PARTAGE »

En partenariat avec l'association Lagem Taaba de La Châtaigneraie

Comprendre les arts de guérir en Afrique traditionnelle

Conférence par Jacques BARRIER, Professeur de médecine interne à l'Université de Nantes et Président de l'association Musée Vivant des Arts et des Civilisations d'Afrique Nantais (MUVACAN).

Mercredi 18 mai - 20h30 - tout public - réservation conseillée

Heure du conte

Lecture de conte sur les animaux de la savane

Mercredi 25 mai - 16h - à partir de 3 ans - sur inscription

L'Art Africain

Conférence par Pierre LOOTEN, en partenariat avec la Société des Missions Africaines

Mardi 31 mai - 20h30 - tout public - réservation conseillée

Jeu de piste

Mardi 7 juin - 18h30 - à partir de 10 ans - sur inscription

Sur la route de la savane

Contes musicaux par Amadou SANFO, musicien conteur

Mercredi 15 juin - 16h30 - de 3 à 6 ans - sur inscription

L'Afrique, un continent d'avenir ?

Conférence par le Général BETH, ancien ambassadeur de France au Burkina Faso

Mardi 28 juin - 20h30 - tout public - réservation conseillée

Groupe Soroké

Concert de musique africaine

Vendredi 8 juillet - 20h30 - tout public - réservation conseillée

Renseignements : 5 Rue Amélie

Parenteau, 85120 La Châtaigneraie, 02 51 52 56 56



LA COMEDIA DEL'ARTE VOYAGE EN VENDEE

« Comedia, comédie... »

Pièce de théâtre par la compagnie Bel Viaggio

Mercredi 11 mai 2016 - 20h30 - tout public - réservation conseillée



HISTOIRE *Paroles de Poilus vendéens*

Un patrimoine inestimable.

La collecte de documents authentiques de la Grande Guerre, lancée sur le canton, a permis de mettre au jour une somme impressionnante d'écrits de poilus et de leurs familles, dans les buts d'éviter l'oubli et de restituer l'essentiel de ces écrits à leurs proches et à la population.

Plus de 1200 cartes postales, environ 1 000 lettres, des journaux personnels... Une cinquantaine de familles ont prêté ces documents provenant de plus de 80 sources différentes. Cette immense richesse a été scrupuleusement recensée et numérisée par Didier Raud, de l'association Notre Patrimoine, avec l'aide matérielle de la Communauté de Communes.

Août 2016, sortie du livre « Paroles de Poilus vendéens »

Roger Albert et Louis Renaud ont parcouru (parfois déchiffré) avec émotion cette masse de documents. Ils en ont sélectionné des centaines de passages. Ce sera l'objet du livre à paraître en août prochain : 300 pages et 200 illustrations, les unes et les autres provenant des nombreux prêts.

En souscription, jusqu'à fin mai, l'ouvrage sera vendu 22 €. (32 € après)

Pour l'acquérir, s'adresser à Roger ALBERT, président de l'Association «Notre patrimoine» 15 rue Bois Sud - 85120 La Tardière / Email : albertroger@orange.fr



HISTOIRE

Connaître La Châtaigneraie

Histoire de la rue des Marronniers



Les chroniques relatant l'arrivée des soeurs de la Sagesse à La Châtaigneraie nous donnent l'origine du nom actuel de la rue. « C'est fin 1808, ou à la Saint-Michel 1809 qu'a commencé

l'établissement, dans une maison située près de la Terrasse, qui s'appelait «**Les Marronniers**». Cette maison était des plus primitives... Elle avait une cour d'entrée et une autre intérieure plantée de deux rangées de beaux marronniers qui conduisaient au portail». Lors de la confection de notre premier cadastre en 1834, cette maison appartenait à Joseph Besson, un ancien soldat de l'armée républicaine, grand acheteur de biens nationaux (et notamment de l'ancien couvent des Jacobins), marié en 1798 avec une demoiselle Gourmaud de La Châtaigneraie. A sa mort le couple était fort riche, propriétaire de 20 métairies qu'il avait

acquises, dit la rumeur, en prêtant à usure et en achetant à vil prix. En 1821, leur fille, Marie-Julie Besson avait épousé Monsieur Bouilleau docteur en médecine.

Plus tard, Charles-Marie Bouilleau, futur maire de la Châtaigneraie, après avoir fait raser la propriété de son épouse et avoir acquis divers lots voisins, fit construire le château des Marronniers et aménager un splendide parc. Sa fille, Mademoiselle Henriette Bouilleau (elle a une rue à son nom) fut une grande bienfaitrice de la paroisse (pour racheter l'origine de sa fortune disaient les anciens). Elle fit entre autres construire et dota à ses frais, sur sa propriété, la première école libre de garçons (partie de l'actuel collège St Joseph). A sa mort, sans enfant, son château passa entre les mains de plusieurs de ses héritiers.

Au début du XX^e siècle il fut vendu à Monsieur Paul Aulneau. A sa mort le château passa en plusieurs mains, pour finalement être entièrement détruit suite à un incendie en octobre 1987. Aujourd'hui il ne reste rien de l'ancienne demeure des Marronniers, elle a été divisée entre le collège St Joseph, l'école Ste Marie et cinq à six autres propriétaires.

Réflexions sur la rue Gabriel Briand



Les plaques de la rue, offertes en son temps par le CHEL (Cercle d'Histoire et d'Etudes Locales), nous rappellent que cette rue s'est appelée «**rue des gentilshommes**» et cela durant plusieurs siècles. C'était, en effet, la rue qui menait au château fort des Chastaignier et des de Vivonne, seigneurs de La Châtaigneraie.

Avant la guerre 39/45, Monsieur Gabriel Briand était pharmacien rue des Gentilshommes.

A l'automne 1942, le maire de La Châtaigneraie étant décédé, ce fut lui qui fut nommé «délégué dans les fonctions de maire», puis élu maire à la Libération en 1945. Il restera en fonctions jusqu'en octobre 1947. Son mandat fut donc de courte durée. C'est probablement pour rappeler les difficultés endurées par les maires durant l'occupation allemande que l'un de ses successeurs donna le nom de Gabriel Briand à notre très ancienne «rue des Gentilshommes».



La programmation du Cinéma au Pays de La Châtaigneraie est consultable sur :

www.baladimages.fr

mais également sur le panneau lumineux du centre-ville et à l'Espace Belle Épine.

A SAVOIR :

Les rédacteurs de l'info ne sont pas censés tout connaître. Il appartient donc à chaque organisateur de manifestations d'informer le secrétariat de mairie directement ou d'utiliser l'adresse courriel infocommairie@la-chataigneraie.fr

Pour la prochaine INFO4, distribuée fin août, merci de nous faire connaître vos événements des mois de septembre, octobre, novembre et décembre avant le 15 août.

Il se peut qu'une erreur se soit glissée bien involontairement, merci de nous le faire savoir afin de pouvoir en effectuer la correction.

Contact Mairie :

38 rue de La République
85120 La Châtaigneraie

Tél. : 02 51 69 60 41

Courriel : mairie@la-chataigneraie.fr

Site Internet : www.la-chataigneraie.fr

